Envoyé en préfecture le 18/10/2023

Reçu en préfecture le 18/10/2023

Publié le



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHANTEIX

Le seize octobre deux mille vingt trois à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

<u>Présents</u>: Jean MOUZAT- Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY - Eric LIVET - Thierry LANNES — Julien BARATAUD — Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHAREL - Evelyne LAVENU - Carla AFONSO DA CRUZ.

Excusés représentés :

Excusés non représentés : Jean-Pierre VERGNE – Jean-François POUMIER.

Françoise SERRE est désigné secrétaire de séance.

Date de convocation: 10 octobre 2023

Délibération n° 02102023 Candidature « Villages d'avenir »

Monsieur le Maire explique que Monsieur le Préfet de la Corrèze a fait part du lancement du programme « Villages d'avenir » du plan France ruralités.

Monsieur le Maire expose le fonctionnement global du programme et informe sur les conditions d'éligibilité et de candidature.

Monsieur le Maire précise que si la candidature de la commune est retenue, celle-ci pourra bénéficier de l'appui d'un chef de projet pour la réalisation du projet communal.

Après avoir entendu l'exposé du maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'**AUTORISER** Monsieur le Maire a déposé candidature au programme « Villages d'avenir ».

Le Maire, J. MOUZAT

DE C